

Compte rendu Commission

Dynamisme culturelle et Attractivité territoriale

Mardi 9 mars 2023

Présents:

- Barbara THIRION, Vice-Présidente Tourisme et Attractivité Territoriale
- Stéphane COLIN, Vice-Président Vie Associative, Culturelle et Sportive
- Marielle THOMAS, Commune de St Firmin
- Richard DOUBLIER, Commune d'Ormes et Ville
- Jean Louis LANG, Commune de Tantonville
- Rémy CORDIER, Commune de Xirocourt

Excusés:

- Gaelle DUSSAUCY, Commune de Benney
- Elodie LEDRAA, commune de Ceintrey
- Francine PARISOT, commune de Saxon Sion
- Françoise CAUDRON, commune de Thorey Lyautey
- Danielle LEHEU, commune d'Haroué
- Philippe BONNEVAL, Commune de Saxon Sion
- Rémy LACQUEMANT, Commun de Vézelise

Absents:

- Michelle HUMBERT, commune de Benney
- Damien CHENU, Commune de Bralleville
- Carène THIERY, Commune de Ceintrey
- Nathalie XOLIN, Commune de Diarville
- Martine FRANÇAIS, Commune de Gripport
- Jean-Pierre MOINE, Commune d'Hammeville
- Edith HILD, Commune de Laneuville devant Bayon
- Marie Noëlle MONIN, Commune de Lemainville
- Valérie BACHELET, Commune de Praye
- Angélique GRANDJEAN, Commune de Vaudeville
- Patrick CORNEFERT, Commune de Vaudeville



ORDRE DU JOUR:

- 1. Présentation de l'office du tourisme
- 2. Présentation des animations des 10 ans de la CCPS
- 3. Demande de subventions associations :
 - a. Subventions projets associatifs
 - b. Dépenses 2018/2022 projets associatifs
 - c. Aide aux postes associations
- 4. Modification du règlement de la subvention BAFA/BAFD
- 5. Demande de subventions BAFA
- 1. Présentation de l'office du tourisme

Barbara THIRION, rappelle que la création de l'office de Tourisme a eu lieu le 29 mars 2023 à Vaudigny.

A l'issu de la présentation des membres élus elle explique la stratégie mise en place sur 3 ans pour le développement du tourisme dans le Pays du Saintois

Présentation des animations des 10 ans de la CCPS
 Stéphane COLIN, présente les différentes animations prévues (en attente de validation pour certaines), dans le cadre des 10 ans de la Communauté de Communes.

Monsieur Cordier, confirme que l'école de musique est bien en relation avec la compagnie lyrique.

Il précise que le timing est très serré mais que le projet est fort intéressant.

Il y aurait 5 élèves concernés plus l'ensemble vocal de l'école de musique cela reste une participation légère avec une interrogation sur l'œuvre prévue.

Nous attendons pour la fin de la semaine une confirmation de la réalisation du projet commun, avant de l'intégrer au programme des 10 ans.

Rémy Cordier propose :

- Dans le cadre du Festival de Septembre, d'intégrer sur une date l'ensemble vocale de l'école de Musique, un point sera fait avec Dominique Huriet
- Dans le cadre du marché de Noël, il souhaite relancer le projet de concert qui avait déjà était validé avant covid en collaboration avec Mirecourt sur les musiques de films pour un budget estimé de 3800 € environ



3. Demande de subventions associations :

a. Subventions projets associatifs

Présentation des demandes d'aide aux projets associatifs par Stéphane Colin, rappelle du règlement d'attribution des aides.

Pour la demande exceptionnelle du club de Vézelise même si le projet est honorable nous ouvrons la porte à des demandes qui pourraient émaner de partout (une sortie à l'opéra de Paris ...) On reste sur le principe de ne pas financer les transports pour des sorties extérieures.

Concernant les projets émanant d'associations du territoire, mais ne se déroulant pas sur celui-ci il est bien confirmé qu'il n'y aura pas d'aide accord.

Exception peut être faite à l'inverse lorsqu'une association hors territoire propose sa manifestation sur notre territoire.

b. Dépenses 2018/2022 projets associatifs

Afin de compléter l'information sur le montant totale des aides accordées, un tableau récapitulatif 2018/2022 a été présenté. On peut y voir ainsi que le budget peut fluctuer d'une année à l'autre en fonction de la date à laquelle à lieu la manifestation, ainsi que de la date de paiement de l'aide.

Suite à la mise en place du CTJEP sur le territoire la Communauté de Communes cofinance une partie du poste de l'animatrice à hauteur de 40.000 € en 2022, ce qui augmente d'autant le budget des aides aux associations.

c. Aide aux postes associations

Pour rappel la communauté de communes soutient des associations employeuses, tel que le foyer rural de Tantonville.

4. Modification du règlement de la subvention BAFA/BAFD

Une modification du règlement de la subvention BAFA/BAFD est validé par la commission à l'unanimité.

5. Demande de subventions BAFA

4 demandes faites et accordées

Validation des propositions faites par l'intégralité des membres présents.

Fin de la réunion à 21h 10